Sécurité en milieu de travail 2017 – Palier secondaire

Description du projet

Présidente du comité technique : Mary Wilson, CDMP CHSC FAIT
Mary_wilson@wsib.on.ca

En date du 28 septembre 2016

Aperçu

En lien avec les célébrations du 150e anniversaire du Canada, le thème du défi Sécurité en milieu de travail 2017 est 'Les métiers permettent de bâtir des villages'.

Dans le cadre de chaque activité, les équipes auront l'occasion de se renseigner sur l'histoire et l'évolution des métiers, y compris le domaine de la santé et sécurité et sa progression en tant que profession.

Dans le cadre du concours de 2017, les équipes auront l'occasion de se renseigner et de mettre en pratique les compétences que doit posséder un intervenant en santé et sécurité. Par exemple, l'observation en milieu de travail pour identifier les dangers potentiels, la recherche sur l'évolution de l'équipement de protection individuelle, et son importance en matière de protection des travailleurs, la raison d'être des lois qui définissent les attentes en milieu de travail.

Activités

1. Identification d'une pratique de travail
2. Identification des dangers
3. Recherche sur la santé et sécurité au travail
4. Curriculum vitae/Entrevue d'emploi

Pointage

Activité 1 :	Identification d'une pratique de travail	40
Activité 2 :	Identification des dangers	30
Activité 3 :	Recherche sur la santé et sécurité au travail	25
Activité 4 :	Curriculum vitae / Entrevue d'emploi	5
	Total	100

Les concurrents **doivent participer** à la séance d'information où un aperçu du concours, des renseignements au sujet des activités et l'horaire seront fournis.

Les enseignants/conseillers/parents peuvent être présents à la séance d'information, mais devront quitter l'aire du concours dès le début du concours. Ils pourront revenir pour la cérémonie de clôture.

Les détails de chaque activité, le temps accordé et les attentes seront précisés par l'un des juges.

Éléments à préparer avant la participation au concours :

1) Préparer et fournir un curriculum vitae.

Chaque concurrent **doit remettre son curriculum vitae au moment de l'enregistrement**. Une note de zéro (0) sera accordée si le curriculum vitae n'est pas remis au moment de l'enregistrement.

Les concurrents doivent apporter :

1) Équipement de protection individuelle – chaussures de sécurité (triangle vert) sont requises pour les deux activités.
2) Casque d'écoute pour l'activité de recherche en SST
3) Curriculum vitae

Préparation en vue du concours :

1) Pratiquez-vous à identifier les dangers sur différents sites Web interactifs.
2) Effectuez des observations en milieu de travail à l'école ou au travail.
3) Communiquez avec une entreprise et demandez s'il est possible pour vous d'observer une inspection du lieu de travail.
4) Sélectionnez une pièce d'équipement de protection individuelle et effectuez une recherche sur son histoire. Par exemple; quand un respirateur a-t-il été utilisé la première fois dans une mine?
5) Effectuez une recherche sur divers sites Web professionnels en matière de santé et sécurité et consultez les documents et les ressources issus de votre recherche.

Activité 1 : Identifier une pratique de travail Valeur : 40 %

Durée : 90 minutes consécutives

Valeur : 40 points

ÉPI : Chaussures de sécurité (à triangle vert)

Dans le cadre de cette activité, le concurrent devra identifier les pratiques de travail antérieures et actuelles qui ont été identifiées dans le lieu de travail simulé, qui sera divulgué au moment du concours.

Chaque concurrent bénéficiera de 90 minutes pour cette activité. Plus d'un concurrent participera à cette activité au même moment.

Chaque concurrent devra justifier ses réponses sur le *formulaire d'identification d'une pratique dans le lieu de travail* et le remettre dans les délais prescrits.

Les concurrents devront répondre aux questions suivantes pour chacune des zones :

1. Identifier deux (2) condition(s) dangereuses ou non sécuritaires antérieures? (2 points)
2. Identifier deux (2) condition(s) dangereuses ou non sécuritaires actuelles? (2 points)
3. Nommer le métier dont il est question. (1 point)
4. Identifier et décrire les différences entre les dangers antérieurs et actuels du métier. (5 points)

Chaque concurrent devra remplir le *formulaire d'identification d'une pratique dans le lieu de travail* dans les délais prescrits.

Le formulaire dûment rempli doit être remis au juge dans les délais prescrits pour cette activité.

Activité 2 : Identification des dangers Valeur : 30 %

Durée : 120 minutes
Partie 1 : 45 minutes – visite guidée du site de deux (2) autres concours
Partie 2 : 75 minutes – justifier ses résultats sur le *formulaire d'observation en milieu de travail*

Valeur : 30 points

ÉPI : Concurrent – chaussures de sécurité (à triangle vert)
Comité technique – fournira à chaque concurrent
(a) casque de protection et
(b) gilet de sécurité

Dans le cadre de cette activité, le concurrent devra :

Partie 1 : être escorté par un juge et accompagné des autres concurrents, observer le site de deux (2) autres concours et inscrire ses réponses aux questions sur le *formulaire d'identification des dangers*.

Partie 2 : Justifier ses réponses sur le formulaire qui doit être remis à la fin des 120 minutes accordées.

Le comité technique fournira à chaque concurrent :

a) un stylo et une planchette à pince
b) le *formulaire d'observation en milieu de travail* (vierge)
c) un casque de protection et un gilet de sécurité, au besoin

Chaque concurrent devra remplir le *formulaire d'identification des dangers* dans les délais prescrits.

Les formulaires remplis doivent être remis au juge assigné dans les délais prescrits pour cette activité.

FORMULAIRE : Le *formulaire d'identification des dangers* se trouve à la page suivante.

Activité 2 : Formulaire d'identification des dangers

Nom du concurrent : **Points : ___/30**
Conseil scolaire :

1. Quel est le nom du concours/métier observé? 1 point

2. Quelle(s) activité(s)/tâche(s) ont été observée(s)? 1 point

3. Identifiez deux (2) zones/tâches associées à un risque de blessure et expliquez pourquoi : 8 points
   1)
   2)

4. Identifiez deux maladies potentielles et expliquez pourquoi : 8 points
   1)
   2)

5. Quel équipement de protection individuelle les concurrents portent-ils? 2 points

6. Quels outils manuels utilisent-ils? 5 points

7. Quelle formation les concurrents devraient-ils recevoir avant d'utiliser l'un des outils manuels? 5 points
   1) Quel est l'outil?
   2) Quel genre de formation devraient-ils avoir reçue?

Activité 3 : Recherche sur la santé et sécurité au travail Valeur : 25 %

Durée : 120 minutes
Partie 1 : 45 minutes – compléter en ligne un programme sur la SST
Partie 2 : 75 minutes – compléter la recherche sur l'histoire de la SST

Valeur : 25 points
Partie 1 : Programme en ligne sur la SST 10 points
Partie 2 : Recherche sur l'histoire de la SST 15 points

ÉPI : chaussures à bouts fermés

Autres : Les concurrents doivent fournir le casque d'écoute à brancher dans l'ordinateur pour compléter le programme en ligne sur la SST.

Cette activité a pour but de permettre aux concurrents de s'exercer à compléter des programmes en ligne sur la santé et sécurité au travail (SST) et à effectuer des recherches sur la SST qui peuvent être requises pour documenter une observation en santé et sécurité identifiée dans le cadre d'une inspection de travail ou d'une observation en milieu de travail.

Un ordinateur, un accès Internet, une imprimante et les questions sur la SST seront fournis à chaque concurrent.

Partie 1 : Programme en ligne sur la SST

Le concurrent accédera au site du programme en ligne à partir de l'ordinateur fourni. Chaque concurrent aura son propre ordinateur et accès Internet.

Les concurrents auront 45 minutes pour compléter le programme en ligne.

Chaque concurrent recevra une copie du certificat d'achèvement du programme en ligne qui sera ajouté à son portfolio.

Recherche sur l'histoire de la SST

Les concurrents devront répondre à trois (3) questions et effectuer une recherche sur Internet.
Les réponses aux questions seront consignées sur le formulaire de recherche sur la SST.
Les concurrents auront soixante-quinze (75) minutes pour effectuer une recherche et inscrire leurs réponses.

Les concurrents devront remettre deux documents aux juges à la fin de cette activité : (a) le certificat d'achèvement du programme en ligne sur la SST et (b) le formulaire sur la recherche de l'histoire de la SST.

Activité 4 : Curriculum vitae/Entrevue d'emploi Valeur : 5 %

Durée :	Curriculum vitae	- au moment de l'inscription
	Entrevue d'emploi	- à la fin de l'activité de recherche sur la SST

Valeur : 5 points

ÉPI : chaussures à bout fermé

Chaque concurrent doit remettre un curriculum vitae actuel au moment de son enregistrement.

Les questions de l'entrevue d'emploi auront lieu à la fin de l'activité de recherche sur la SST du concurrent.